

Formation Prestataire de Services et Distributeur de Matériels (PSDM)

Formation Réglementaire



PRIX

600 € H.T.

DURÉE

25 heures

Description

Cette formation permet l'acquisition de compétences relatives au contexte réglementaire, à l'environnement professionnel, à l'hygiène, à la sécurité et à l'intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap. Elle s'adresse aux intervenants professionnels de santé ou non des Prestataires de Services et Distributeurs de Matériel (PSDM). Cette formation est conforme à l'Arrêté du 23 décembre 2011 relatif à la formation préparant à la fonction de prestataire de services et distributeur de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap. Cette formation PSDM version intervenant est proposée en plusieurs formats : E-learning, classe virtuelle, présentiel. Contactez-nous et choisissez le format qui vous convient le mieux.

Objectifs

Cette formation permet l'acquisition de compétences relatives au contexte réglementaire et à l'environnement professionnel dans lesquels les intervenants employés par les prestataires de services et distributeurs de matériel PSDM exercent leurs missions, à l'hygiène et à la sécurité et à l'intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap.

Prérequis

Savoir lire et écrire. Aucun diplôme ou compétence particulière n'est exigé.

Moyens pédagogiques

Selon le format choisi : Supports de formation PowerPoint et ateliers pratiques Plateforme e-learning
Evaluation de la formation en fin de stage Document de synthèse fourni en fin de formation Mise à disposition d'un forum d'échange pour poser des questions au formateur pendant et après la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis à la fin de la formation sous forme d'un QCM. Une attestation de suivi est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Programme

Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels - Durée : 3 heures 30 minutes
Le système de santé et la protection sociale : L'organisation du système de santé au niveau national et régional Le parcours du dispositif médical Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie. La PUMA, les mutuelles. La réglementation : Le décret n° 2006-1637 du 19 décembre 2006 : les règles professionnelles, les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant. L'arrêté du 19 décembre 2006 Environnement professionnel - Durée : 7 heures Les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient Les différents matériels et services. Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant. Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique. Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins. Hygiène et sécurité - Durée : 7 heures Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux Les moyens de prévention. Les relations professionnelles entre le prestataire de service et distributeur de matériel et les différents acteurs et la responsabilité du PSDM Notion de matériovigilance Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap - Durée : 7 heures Définition de la maladie et du handicap. Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité. Les attitudes et comportements adaptés. Notions de base sur la communication et la relation à autrui.

Lieux de formation

- e-learning
- présentiel
- classe_virtuelle

Formateurs



Damien PIPART

Ingénieur en technologie biomédicales

Formateur pour les acteurs de la santé et du médico-social en ville, spécialiste des technologies de santé à domicile



Patrice BERTRAND

Formateur expert en santé à domicile

Avec 30 ans d'expérience dans la Prestation de Santé à Domicile, dont près de 20 au sein d'un leader international, Patrice met aujourd'hui son expertise au service de la formation des entreprises PSDM et PSAD.

Public Concerné

Les personnels du PSDM intervenant auprès de la personne malade ou en situation de handicap.

Informations complémentaires

Financement OPCO possible. Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.